

MISE A JOUR DE L'ANNEXE TECHNIQUE

Norme NF EN ISO/CEI 17025 v2005

Date de révision :

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

LCIE Groupe 1 - Fontenay aux Roses
33, avenue du Général Leclerc
92266 FONTENAY AUX ROSES Cedex

Pour tous les essais concernant cette accréditation :

() Le laboratoire a la possibilité de mettre en œuvre toute autre norme d'essai ou norme produit utilisant le même principe de la méthode et les moyens d'essai associés (A3).*

La liste exhaustive des normes mises en œuvre est tenue à jour par le laboratoire.

Date de révision :

Unité Technique 6 : TELECOMMUNICATIONS

L'accréditation est accordée selon le périmètre suivant :

ELECTRONIQUE, INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATION / Téléphones portables
/ Essais en dosimétrie électromagnétiques – Mesure de débit
d'absorption Spécifiques (SAR)

Les essais sont réalisés sur le site de Fontenay-aux-Roses (92)

ELECTRONIQUE, INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATION / Téléphones portables (mesures de SAR : Specific Absorption Rate)

Nature de l'essai	Objet soumis à l'essai	Principe de la méthode	Référence de la méthode (**)	Commentaires
<p>Mesure de l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques</p> <p>(Mesure de DAS : Débit d'Absorption Spécifique)</p>	<p>Appareil de télécommunication sans fils</p>	<p>Quantification de la puissance absorbée dans les tissus et évaluation du niveau d'exposition des personnes</p>	<p>EN 50360 EN 50361 EN 62209-1</p> <p>IEEE C95.1 IEC 62209-1</p> <p>IEEE 1528 IEEE 1528a EN 62209-2 EN 62311 annexe B</p> <p>ACMA Radiocommunications (Electromagnetic Radiation – Human Exposure) Amendment Standard 2007 (No. 1)</p> <p>OET Bulletin 65 Supplement C (2001)</p>	<p>Fréquences limitées aux bandes 800, 900, 1800, 1900, 1950 et 2100 MHz, 2450 MHz</p>